

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(5)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guérin, 6 mars 1858](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guérin, 6 mars 1858

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Guérin \[Nancy\]](#) *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2p. (77r, 78v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Guérin, 6 mars 1858, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33984>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 mars 1858](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Guérin \[Nancy\]](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Sur l'achat d'une prairie à Guise. Godin répond à une lettre de Guérin du 28 février 1858 relative au prix de vente du terrain qu'il possède à Guise près de l'usine des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin rappelle à Guérin que dans les négociations antérieures, le terrain réputé contenir 5 hectares et demi avait été proposé à 42 000 F, soit 7 600 F l'hectare, un prix excessif. La superficie réelle du terrain étant de 4 hectares 98 ares, près d'un hectare ayant déjà été vendu, Godin propose une somme de 35 000 F, soit près de 10 000 F au-dessus de sa valeur vénale.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Guérin [Nancy]

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Rente/Propriété

Biographie Propriétaire de terrains à Guise (Aisne), résidant à Nancy (Meurthe-et-Moselle) en 1858.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 6 mars 1854

11

Monsieur

Je rent aussi à l'arrivée de votre lettre
datée du 26 août je n'ai pu y répondre plus tôt
sans cela je l'eusse fait car j'ignore le besoin d'être
bientôt fixé sur les négociations que le baron m'a
engagé à reprendre avec vous sur une affaire
que j'avais oubliée et qui si elle n'arrivait à une
prompte conclusion devrait être abandonnée de crainte
ou vous irritant je ne me dissimule pas le peu
de chance qu'il y avait de vous trouver disposés à vendre
à un prix acceptable, en raison surtout du précédent
qui a existé entre nous, mais si comme vous me
le dites, l'opinion des personnes compétentes peut être
une cause déterminante pour vous et si surtout vous
jugez à propos de payer plus avantageusement que
sur cette propriété le prix que je puis vous en offrir
il ne peut encore que nous traitations cette affaire
sans doute vous occuper de motifs qui ont
provoqué l'offre de 62 mille francs qui vous a été
faite à mon insu, je dois néanmoins vous signaler
que la propriété n'avait alors été affirmée contenir
vingt hectares et demi ou à peu près, ce prix élevait
la propriété à fr 7600 l'hectare, je trouvais
déjà ce prix trop élevé mais la différence qui en
fut signalée dans la continuation me fit bientôt
diviser l'abandon de cette affaire.

en la reprenant aujourd'hui je ne puis
donc que rester dans la limite de l'ancien prix qui
n'avait semblé d'abord vous avoir été offert, or
les 20 hectares 98^{ar} 61 au prix de fr 7600 l'hectare
élevent la propriété à la somme de fr 34.696,00
dont réduisant pour la partie vendue fr 3000,00
reste fr 31.696,00
ou soit en la même vente vingt cinq mille francs
ce vous maintenant cette offre vous pouvez agréer

Monsieur Guirin à Nancy

si vous êtes bien renseigné que je suis
 à plus de 10 mille francs au-dessus de la
 valeur réelle, je sente bien la nécessité
 qu'il en soit ainsi pour traiter avec vous
 Monsieur qui n'avez rien qui vous engage à
 vendre sinon des conditions favorables

Je vous prie en conséquence de m'adresser le
 plus tôt qu'il vous sera possible votre acceptation ou votre
 refus afin que nos pourparlers ne soient pas un
 obstacle à ce que je dois faire en votre faveur
 si mon offre ne paraît pas acceptable

Je suis avec toute l'estime et la reconnaissance
 que vous méritez votre dévoué et fidèle
 serviteur

Godin